

Extrait du CADTM

<http://cadtm.org/Operation-Liberte-d-Entreprendre>

Opération Liberté d'Entreprendre : le FMI et la Banque mondiale en Irak

Date de mise en ligne : mardi 28 mars 2006

CADTM

Tandis que l'occupation américaine en Irak, qui dure depuis trois ans, fait face à un enlisement des opérations, les forces économiques du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale se précipitent pour mettre en place différentes réformes économiques qui amèneront des entreprises américaines - Bechtel, Halliburton et d'autres - à proclamer « Mission accomplie ! ». Alors que l'administration Bush essaie de vendre sa rhétorique sur la liberté et la libération, le FMI et la Banque mondiale s'affairent à « libérer » les ressources irakiennes - pétrole et main-d'oeuvre - et à « libéraliser » les marchés irakiens. L'augmentation récente des prix des carburants en Irak et les émeutes qui suivirent ne sont qu'un aperçu de ce que l'avenir réserve à l'Irak, sous les programmes du FMI et de la Banque mondiale.

Première étape : annulation de la dette irakienne, contrôle croissant du FMI

Peu de temps après le début de l'occupation américaine en Irak, l'administration Bush a envoyé l'ancien secrétaire d'Etat James Baker en pèlerinage dans les capitales des autres grandes puissances afin d'obtenir l'annulation des dettes odieuses contractées par Saddam Hussein. Dans un revirement qui paraissait inexplicable au premier abord, l'administration Bush a utilisé la notion de dette odieuse pour demander l'annulation de la dette irakienne contractée pendant le règne de Saddam Hussein.

Désormais, les motivations politiques à l'origine de ce revirement inattendu sont très claires. L'annulation de la dette irakienne est le cheval de Troie qui permet au FMI, à la Banque mondiale et à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) de pénétrer en Irak et de commencer à restructurer davantage l'économie, prenant le relais des actions de l'Autorité Provisoire de la Coalition (APC, en anglais CPA) dirigée par Paul Bremer. Dans un mouvement qui rappelle le programme Pays Pauvres Très Endettés (PTE), non seulement la dette, mais aussi l'annulation de la dette, est utilisée comme un outil pour restructurer l'économie irakienne.

Le Club de Paris, un regroupement des principaux créanciers du monde (qui comprend tous les gouvernements du G8 ainsi que des gouvernements d'autres pays riches) a accepté le 21 novembre 2004 d'annuler 80% des 39 milliards de dollars que l'Irak doit aux membres du Club de Paris, en trois étapes. Les termes de l'annulation de la dette sont les suivants :

" 30% de la dette devraient être annulés sans conditions ;

" 30% devraient être annulés « dès qu'un programme type du FMI est approuvé », comme l'indique le communiqué de presse du Club de Paris ; cette décision a pour conséquence essentielle de conditionner l'annulation de la dette à l'assujettissement de la politique économique irakienne au FMI ;

" 20% supplémentaires devraient être annulés au bout de trois ans, en fonction des conclusions du rapport du Conseil d'Administration du FMI quant au respect des termes de l'accord, asservissant encore davantage l'Irak aux conditions du FMI.

Deux choses concernant le « pacte » du Club de Paris sont à noter. Premièrement, la dette irakienne envers le FMI ne représente que 1% environ de sa dette totale envers le Club de Paris, et pourtant, c'est le FMI qui fixe les conditions pour l'annulation de la plus grande partie de la dette irakienne, annulation que l'on est en train d'offrir au pays. Cela prouve que l'influence politique du FMI est sans aucune commune mesure avec son influence financière.

Deuxièmement, le Club de Paris a clairement fait savoir que la proposition d'annulation de dette était la conséquence de « *la situation exceptionnelle de la République d'Irak et ... de ses capacités de remboursement limitées pour les*

années à venir ». Tandis que l'argumentation initiale de l'administration Bush avait insisté sur la notion de dette odieuse, le Club de Paris a fait très attention à ne permettre aucun précédent quant à la reconnaissance de cette notion, de peur de devoir faire face, à l'avenir, à des pressions en faveur de l'annulation des dettes d'autres régimes répressifs tels que le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, la dictature de Suharto en Indonésie, les célèbres Duvalier en Haïti ou le régime de Mobutu au Congo. Ne pas reconnaître le caractère odieux de la dette irakienne fournit aussi au Club de Paris la protection politique nécessaire pour garder 20% de la dette irakienne en dehors de la table des négociations. Même l'Assemblée nationale irakienne, qui contredit rarement les Etats-Unis, a condamné publiquement l'accord du Club de Paris pour n'avoir pas réussi à reconnaître le caractère odieux de la dette irakienne, et pour revendiquer ainsi le remboursement d'un cinquième de cette dette.

De cette façon, un revirement qui semble à première vue bénéfique pour l'Irak - l'annulation de la dette - est utilisé comme outil de contrôle par la Banque mondiale, le FMI et les riches pays créanciers. De plus, c'est un outil de contrôle qui continuera à avoir des effets longtemps après le départ des troupes américaines.

Deuxième étape : la règle de l'Autorité Provisoire de la Coalition

Dans ce contexte, il est intéressant de rappeler la façon dont l'Autorité Provisoire de la Coalition a restructuré l'économie irakienne. (lire World Bank Brings Market Fundamentalism to Iraq, Economic Justice News, septembre 2004). Paul Bremer a adopté une série d'ordres exécutifs (sans rendre aucun compte au peuple irakien) qui sont, entre autres :

" Licenciement de 500 000 fonctionnaires - dont 400 000 employés des forces armées irakiennes - dans un pays qui compte 6,5 millions de personnes actives. Ces licenciements ont ainsi touché 8% de la population active.

" Modification de la législation sur les investissements étrangers qui « *fait de l'Irak l'une des économies les plus libérales parmi les pays en développement et va même au-delà des législations de bien des pays riches* » d'après le Financial Times (APC ordre n°39).

" Interdiction pour les paysans irakiens de récupérer et planter des graines d'une année sur l'autre, et d'échanger librement des connaissances. Ils ne sont autorisés désormais qu'à planter des variétés de plantes « protégées » qui demeurent la propriété de multinationales semencières. Auparavant, la Constitution irakienne n'autorisait pas la brevetabilité des plantes. L'APC, en revanche, a modifié la législation afin de permettre le contrôle de la « propriété intellectuelle » sur les variétés de plantes (APC ordre n°81).

Chacune de ces politiques s'insère parfaitement dans le moule néolibéral, et l'on pourrait penser qu'il s'agit d'une des conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale. Mais ce n'en est pas. Bien avant que le FMI et la Banque mondiale ne s'installent en Irak de façon significative, l'occupation américaine a obligé unilatéralement l'Irak à se conformer à des politiques identiques à celles que ces institutions auraient pu exiger - et à un rythme accéléré. Il y a bien d'autres façons de restructurer une économie que par le biais de conditions assorties à des prêts. La meilleure description de ce que l'Irak a entrepris sous l'APC est sans doute celle d'un programme d'ajustement structurel imposé par les armes.

Troisième étape : l'occupation économique du FMI et de la Banque mondiale

Non contents de l'ampleur de la restructuration néo-libérale imposée à l'économie irakienne par les Etats-Unis, le FMI et la Banque mondiale ont d'autres desseins pour l'économie irakienne, et sont en train d'utiliser l'annulation de la dette comme un levier pour contraindre l'Irak à accepter leurs conditions. De plus, ils ont commencé à normaliser leurs relations avec l'Irak, renforçant ainsi leur mainmise sur le pays.

Le FMI a accordé son tout premier prêt à l'Irak en septembre 2004. En juillet 2005, la Banque mondiale a prêté à l'Irak pour la première fois depuis 1973. Ce prêt a été suivi d'un prêt de 100 millions de dollars pour le secteur de l'éducation en novembre dernier, et d'un arrangement stand-by avec le FMI en décembre. L'annulation de la dette irakienne par le plan du Club de Paris, dont il a été fait référence précédemment, ne sera effective que si l'Irak accepte cet accord stand-by et l'applique comme le souhaite le FMI.

Proposer l'accord avec le FMI immédiatement après les élections est un revirement qui semble destiné à empêcher les Irakiens d'avoir leur mot à dire dans l'affaire. Si l'accord avait été signé avant les élections, cela aurait été un enjeu électoral. « Le moment choisi pour la décision a épargné aux hommes politiques le courroux des électeurs » comme l'a fait remarqué le *Washington Post* le 28 décembre.

L'augmentation récente du prix du fioul domestique était une des exigences de l'accord passé avec le FMI, qui prévoit que les prix des produits pétroliers s'alignent sur les prix des produits correspondants pratiqués dans d'autres pays de la région d'ici à 2007. Les augmentations de prix exigées par le FMI sont stupéfiantes : les augmentations initiales mises en place en décembre à la veille de la signature des accords avec le FMI ont atteint 400% pour l'essence et le kérosène (passant respectivement de 20 dinars à 100 dinars le litre, et de 5 dinars à 25 dinars le litre) et 800% pour le diesel (passant de 10 dinars à 90 dinars le litre), avec d'autres augmentations planifiées d'ici septembre 2006. Le FMI a clairement montré son intention de surveiller de près les augmentations de prix : « Les progrès concernant l'ajustement des prix des produits pétroliers seront évalués dans le contexte des bilans trimestriels du programme » comme l'indiquent les termes de l'accord.

Le carburant est une donnée qui détermine le prix de vente au détail de la plupart des biens, puisque ceux-ci doivent être transportés. Inévitablement, les prix de la plupart des biens, y compris la nourriture, ont considérablement augmenté, conséquence directe de l'augmentation des prix des combustibles.

Les autres conditions imposées par le FMI et la Banque mondiale à l'Irak sont les suivantes :

" Privatisation de toutes les entreprises publiques à l'exception des entreprises pétrolières. Cette condition, imposée par le FMI, va conduire au licenciement d'environ 145 000 salariés. Elle va aussi fournir aux entreprises étrangères le contrôle de secteurs clefs de l'économie irakienne. Quant à l'industrie pétrolière, même si elle ne sera pas totalement privatisée, des modifications législatives sont en cours afin de permettre un contrôle partiel par des entreprises étrangères. L'ancien Ministre des Finances Adel Abdul Mehdi (désormais l'un des deux Vice-Présidents irakiens) a reconnu que ces modifications législatives sont « très prometteuses pour les investisseurs américains et les entreprises américaines, en particulier les entreprises pétrolières ». Le FMI demande à « étendre la participation du secteur privé au marché des produits pétroliers domestiques » dans son communiqué de presse annonçant l'accord.

" Fin des subventions aux produits alimentaires de base. Les rations alimentaires subventionnées sont une aubaine pour 60% de la population irakienne, et bien souvent leur seule protection contre la faim, mais le FMI et la Banque mondiale veulent les éliminer. L'élimination de la distribution de nourriture subventionnée va faciliter le contrôle du marché alimentaire irakien par les entreprises agroalimentaires.

" Libéralisation des prix des aliments. La Banque mondiale veut éliminer les régulations qui maintiennent sous contrôle les prix alimentaires. La « libéralisation » des prix alimentaires a provoqué de graves problèmes de sous-nutrition, et même de famine, dans de nombreux pays, comme au Niger ou au Mali très récemment.

" Des licenciements supplémentaires et/ou des gels de salaires et des avantages dans le secteur public. L'accord demande au gouvernement irakien de plafonner le montant des salaires non liés à la défense et à la sécurité, en

guise de critère de performance (i.e. un critère qui sera utilisé par le FMI pour évaluer le respect par l'Irak de ses conditions). Il est significatif de voir que le seul secteur de dépenses gouvernementales exempt du plafonnement budgétaire de l'emploi imposé par le FMI est la défense ! Le FMI se réjouit de la décision du gouvernement irakien de retirer la loi votée par l'Assemblée Nationale qui prévoit que les pensions de retraite sont fixées à 80% du dernier salaire - montrant ainsi clairement que ni l'existence d'un processus démocratique en Irak ni la protection des retraités irakiens n'intéressent en aucune façon le FMI.

La réaction irakienne aux politiques du FMI et de la Banque mondiale en général, et aux augmentations récentes du prix des carburants en particulier, a été une réaction de désapprobation quasi-unanime. Des milliers de personnes ont manifesté contre les augmentations du prix des carburants à travers le pays ; le Ministre du pétrole, Ibrahim Bahr-al-Uloum, a été contraint de démissionner début janvier à cause des protestations (et a été remplacé par Ahmed Chalabi, notoirement corrompu) ; et certaines provinces, y compris celle de Basra pourtant riche en pétrole, ont refusé d'appliquer les augmentations de prix. Un grand nombre de syndicats irakiens ont signé un texte commun le 16 janvier, condamnant l'augmentation du prix du pétrole, et rejetant sans équivoque et dans sa totalité l'agenda de privatisations et de dérégulations du FMI et de la Banque mondiale (voir ci-dessous).

Paul Wolfowitz : seul maître à bord

La restructuration économique de l'Irak au profit des investisseurs étrangers était sans nul doute l'une des principales motivations de l'invasion américaine et de l'occupation en Irak - ou, au moins, une aubaine hautement rentable. Le fait que Paul Wolfowitz, le nouveau Président de la Banque mondiale, ait été l'un des architectes majeurs de l'invasion ne fait qu'augmenter la probabilité d'un plan délibéré de la part de l'administration Bush. Si le but est de maintenir un contrôle américain sur les ressources irakiennes après l'occupation, installer Wolfowitz - un membre leader du Projet pour un Nouveau Siècle Américain et déjà reconnu comme un fervent partisan de l'expansion de l'influence américaine et de la soumission de la politique étrangère au service des intérêts américains - à la tête de la Banque mondiale est tout à fait cohérent.

Il est clair que les conséquences de l'occupation américaine, et de ses corrolaires que sont le contrôle économique ainsi que de la restructuration du pays opérée par le FMI et la Banque mondiale dans les intérêts des investisseurs étrangers, vont se faire sentir longtemps après le départ des troupes américaines. Le retrait des troupes irakiennes, même s'il s'agit d'un premier pas important pour l'Irak vers l'obtention de son auto-détermination, n'est pas plus que cela - un premier pas. Si le mouvement anti-guerre américain est sérieux quand il se dit solidaire du peuple irakien, et opposé aux motivations profondément économiques d'une politique étrangère américaine interventionniste, en Irak et à travers le monde, alors il doit faire de la résistance à l'agenda économique néolibéral des soi-disantes institutions internationales un point central de sa campagne.

Déclaration commune des syndicats irakiens au sujet des programmes de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International en Irak

L'économie irakienne a été gravement affectée par des décennies de sanctions, de guerres et d'occupation. Les syndicats et fédérations irakiens croient en la capacité du pays à assurer un niveau de vie décent aux irakiens, grâce à tout son pétrole et ses ressources minérales.

Les fédérations et syndicats considèrent que les guerres et l'occupation ont provoqué une diminution spectaculaire des niveaux de vie et des acquis sociaux des Irakiens, en particulier les ouvriers.

Les fédérations et syndicats soulignent l'importance d'une souveraineté complète pour l'Irak sur son pétrole et ses ressources naturelles, afin de les développer de façon à permettre une reconstruction complète du pays. Nous

souhaitons mettre l'accent sur les points suivants, concernant les politiques du FMI et de la Banque mondiale en Irak :

1. Plus de transparence et davantage de représentation irakienne dans les structures décisionnelles des Institutions Financières Internationales (IFI)
2. Arrêt des conditions d'ajustement structurel assorties aux prêts
3. Accord pour que des fonds soient apportés aux services publics et aux entreprises publiques d'Etat sans que leur privatisation ne soit exigée
4. Annulation des dettes irakiennes résultant des politiques de l'ancien régime
5. Rejet de la réduction des dépenses sociales, en particulier la suppression du soutien du gouvernement au système de distribution de nourriture ou la réduction du nombre de produits concernés
6. Rejet catégorique de la privatisation des entreprises publiques, en particulier dans les secteurs du pétrole, de l'éducation, de la santé, de l'électricité, des transports et des travaux publics
7. Rejet de l'augmentation du prix des produits pétroliers, considérant l'impact négatif de ces augmentations sur les conditions de vie des Irakiens
8. Adoption d'une nouvelle législation sur le travail et d'une loi sur la sécurité sociale et les retraites qui assurent des droits aux ouvriers et soient en conformité avec les conventions internationales sur les conditions de travail et les droits de l'homme. La Banque mondiale et le FMI doivent aussi respecter ces accords

Les syndicats et fédérations signataires de cette déclaration annoncent la formation d'un comité de coordination permanent qui fera connaître ses positions au gouvernement irakien et aux IFI. Ils exigent aussi que les IFI engagent un dialogue, une discussion et des négociations avec les fédérations de syndicats au sujet de leurs politiques en Irak.

Enfin, ils font appel à l'aide des organisations de syndicats internationales pour apporter tout soutien possible aux demandes formulées ci-dessus.

Signé :

Fédération générale des travailleurs irakiens

Fédération irakienne des syndicats du pétrole, Basra

Fédération des conseils et syndicats ouvriers en Irak

Syndicat général des travailleurs kurdes, Erbil

Syndicat des travailleurs kurdes irakiens

Amman, le 16 janvier 2006

Post-scriptum :

Basav Sen, Mobilization for Global Justice ; Hope Chu, 50 Years is Enough Network. Source : www.50years.org

Traduction : Aurélie Vitry (CADTM Orléans)